

Accueillir Magazine

Accueillir Éditions

... **Accueillir** Formation

chambres d'hôtes - gîtes - meublés de tourisme



### **Calendrier des sessions Fin 2021 - Premier semestre 2022**

---

**En présentiel :** vendredi 26 et 27 novembre 2021 -  
vendredi 10 et 11 décembre 2021 - vendredi 14 et samedi 15 janvier 2022  
- vendredi 4 et samedi 5 février 2022 - vendredi 8 et samedi 9 avril 2022 -  
vendredi 13 et samedi 14 mai 2022

**En distanciel :** vendredi 19 et 20 novembre 2021 -  
lundi 7 et mardi 8 mars 2022 - lundi 13 et mardi 14 juin 2022

### **Formations animées par**

Caroline Kyberd

Charles Lecointe

Retrouvez toutes nos activités : [www.accueillir-magazine.com](http://www.accueillir-magazine.com)

Pour toutes informations [info@accueillir-magazine.com](mailto:info@accueillir-magazine.com) ou par téléphone  
au 00 33 (0)1 48 00 99 28 du lundi au vendredi 9h / 18h

## Les formateurs

Spécialistes du secteur des chambres d'hôtes, des gîtes et meublés de tourisme, Caroline Kyberd et Charles Lecointe ont lancé Accueillir Magazine fin 2005 et la collection de cahiers pratiques, Accueillir Éditions, début 2008.

Ils vous accompagnent dans le montage concret de votre projet et vous font profiter de leur connaissance du secteur et de leur suivi quotidien de son actualité.

Ils vous font partager leur observation de chambres d'hôtes et gîtes existants et, tout au long de la formation, déroulent des retours d'expérience de création de dizaines d'hébergements dans toutes les régions de France.



— Caroline Kyberd  
Rédactrice en chef  
d'Accueillir Magazine



— Charles Lecointe  
Directeur de publication  
d'Accueillir Magazine

L'ouverture ou la reprise de chambres d'hôtes, gîtes et meublés de tourisme est un projet aux multiples facettes : achat de la maison, aménagement et équipement, travaux, mise en ligne du site internet, opérations de relations publiques, choix juridiques et fiscaux, tenue des comptes, prise des premières réservations, accueil des premiers hôtes, organisation de la journée, mise en place d'activités complémentaires, table d'hôtes...

Cette formation apporte aux participants des repères, des outils méthodologiques et des éléments pratiques pour réussir leur projet et en maîtriser tous les aspects.

Cette session de deux jours consécutifs est destinée à des créateurs en train de préparer leur projet de création ou de reprise, qu'ils aient la maison, qu'ils soient à sa recherche ou envisagent ce projet à plus long terme.

Au début du stage, chaque participant reçoit un support de formation complet sur lequel il peut dérouler son projet pendant la session, intégrant des arbres de décision ainsi que Horizon Hôtes, une trame de business plan spécifique à la création ou à la reprise d'un hébergement touristique.

À l'issue du stage, il pourra s'y référer pour avancer dans tous les aspects de son projet.

## **Le programme**

---

Le programme a été conçu pour traiter tous les aspects de la création de chambres d'hôtes, gîtes et meublés de tourisme. Il aborde également la mise en place d'activités complémentaires : table d'hôtes, séjours thématiques...

L'alternance explications, exemples, bonnes pratiques et mises en situation favorise les discussions entre créateurs et formateurs.

Elle permet aux créateurs d'avancer dans leur projet, d'en valider les points clés ou de les faire évoluer et de disposer d'un ensemble d'outils pratiques jusqu'à l'ouverture.

### **Présentiel / Distanciel**

---

Les formations se déroulent à Paris près de la Tour Eiffel au 32 rue du Théâtre 75015 Paris ou dans des locaux situés à proximité immédiate (stations de métro Duplex ligne 6, Commerce ligne 8 ou Charles-Michels ligne 10).

En distanciel, le code sur Google Meet et le support de formation sont envoyés quelques jours avant.

### **Les horaires**

---

9h / 17h30  
sur 2 jours (14 heures) de formation

Accueil à partir de 8h30

### **Les +**

---

Groupe limité à 12 participants.  
Un support de formation remis en début de stage incluant les arbres de décision et Horizon Hôtes, une trame de business plan et des tableaux financiers spécifiques à la création ou la reprise d'une maison d'hôtes

## **Programme**

### **Première journée**

- Introduction et tour de table
- Construire son projet
- Réussir l'achat immobilier en évitant les pièges de l'urbanisme
- *Arbre de décision : la réglementation des bâtiments*
- Prévoir les aménagements pour simplifier son quotidien
- Intégrer le développement durable dans sa démarche
- Déterminer les points clés de l'étude de marché pour optimiser ses choix
- *Mise en situation : définir ses prix et son positionnement*
- Identifier les bons outils de promotion

### **Seconde journée**

- Faire les bons choix juridiques et fiscaux en fonction de sa situation personnelle
- *Arbre de décision : les statuts juridiques et régimes fiscaux*
- S'assurer de la conformité aux normes et réglementations applicables
- Préparer son budget et améliorer la rentabilité de son hébergement touristique
- Construire son business plan et avoir de la visibilité sur son projet
- Penser un petit-déjeuner ou une table d'hôtes en adéquation avec sa clientèle
- *Mise en situation : les offres de restauration*
- S'équiper et s'organiser au quotidien

### **Synthèse de la formation**

## Informations pratiques et conditions générales de vente

### Localisation

Les sessions en présentiel se déroulent à Paris près de la Tour Eiffel au 32 rue du Théâtre 75015 Paris ou dans des locaux situés à proximité immédiate (stations de métro Duplex ligne 6, Commerce ligne 8 ou Charles-Michels ligne 10).

### Inscription et nombre de stagiaires

L'inscription est enregistrée à réception du bulletin d'inscription complété et signé. Les stages accueillent de jusqu'à 12 participants. Il est nécessaire de prendre contact avec CKCL Conseil pour vérifier les disponibilités avant de s'inscrire ; possibilité de s'inscrire sur le site internet <https://www.accueillir-magazine.com>.

### Conditions financières

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription. Une facture détaillée et une convocation sont adressées en retour. Les tarifs comprennent la formation et le support de formation. Pour les sessions en présentiel, l'hébergement et les déjeuners sont à la charge des participants.

### Annulation tardive à l'initiative du client

Les dates de stage sont fixées d'un commun accord entre le client et CKCL Conseil et sont bloquées de façon ferme. Des indemnités compensatrices immédiatement exigibles sont dues en cas d'annulation ou de demande de report à moins de 30 jours calendaires avant le 1<sup>er</sup> jour du stage. Elles s'élèvent à 50 % du coût total du stage entre 10 et 30 jours calendaires et de 100 % dans les 10 derniers jours calendaires.

### Insuffisance du nombre de participants

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un stage qui, 30 jours calendaires avant le 1<sup>er</sup> jour du stage, ne réunirait pas le nombre minimal d'inscrits pour son bon déroulement. Les participants en sont immédiatement informés et les sommes réglées sont remboursées dans leur intégralité, sans dédommagement pour d'autres dépenses engagées.

### Informations légales

Les supports et l'ensemble du contenu de la formation sont sous copyright CKCL Conseil, tout enregistrement, reproduction ou diffusion est interdite.

CKCL Conseil SARL — RCS Paris : 485 285 357 — siège social 32 rue du Théâtre 75015 Paris — Tel 01 48 00 99 28

## Bulletin d'inscription

À découper ou à recopier et à renvoyer avec le règlement à CKCL Conseil, 32 rue du Théâtre, 75015 Paris

Oui je m'inscris à la formation 2 jours pour ouvrir sa maison d'hôtes

Je choisis mes dates (la formation dure 2 jours consécutifs) :

Vendredi 19 et samedi 20 novembre 2021 - en distanciel

Vendredi 26 et samedi 27 novembre 2021 - en présentiel

Vendredi 10 et samedi 11 décembre 2021 - en présentiel

Vendredi 14 et samedi 15 janvier 2022 en présentiel

Vendredi 4 et samedi 5 février 2022 - en présentiel

Lundi 7 et mardi 8 mars 2022 en distanciel

Vendredi 8 et samedi 9 avril 2022 - en présentiel

Vendredi 13 et samedi 14 mai 2022 en présentiel

Lundi 13 et mardi 14 juin 2022 - en distanciel

Tarif :  375 € TTC\* par personne

\* Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2021.

### • Participant(s)

Nom (s) et prénom (s) :

Adresse :

CP :

Ville :

Pays :

Téléphone :

courriel :

Merci de préciser l'adresse de facturation si différente :

### • Signature (s)

• Quel est votre projet ? Dans quelle région envisagez-vous de vous installer ? Dans quel délai prévoyez-vous d'ouvrir ?

### Comment avez-vous connu nos formations ?

- par internet
- par des relations ou des proches
- par le magazine
- autre :